

# Section C

## Comment s'inscrire au projet de la Fête du patrimoine

La direction ou la personne-ressource de votre école aura informé le coordonnateur de la Fête régionale du patrimoine de son intention de participer à l'événement en remplissant le *Formulaire d'intention de participer* avant la date limite du 15 janvier. Dès que nous aurons reçu le formulaire, nous vous ferons parvenir un Guide du maître. Après le 15 janvier, seules les écoles inscrites recevront les renseignements courants sur la Fête du patrimoine.

La Fête du patrimoine met l'accent sur le processus d'apprentissage et les échanges d'idées. Les projets doivent être produits par les élèves, bien que l'on reconnaisse que des enseignants ou d'autres conseillers adultes pourraient travailler avec les élèves en tant que superviseurs.

## Fêtes du Patrimoine au niveau de la classe, de l'école ou de la division

Les Fêtes peuvent se tenir à titre individuel, à l'intérieur de la classe; comme Fête d'école, par un regroupement de plusieurs classes ou comme Fête de division, par le regroupement de projets de plusieurs écoles à l'intérieur d'un réseau scolaire ou d'une région géographique. Ces Fêtes sont connues sous le nom de «Fêtes locales» et ont pour but de choisir des élèves et leurs projets en vue d'une participation aux Fêtes régionales du patrimoine.

La méthode de sélection des élèves participants et de leurs projets en vue de leur avancement vers d'autres niveaux des Fêtes est laissée à la discrétion des enseignants et des politiques de leurs écoles. Le nombre d'élèves qui avanceront jusqu'à la Fête régionale du patrimoine sera connu à une date ultérieure. L'organisation des Fêtes de classe, d'école ou de division repose sur la responsabilité des enseignants et des administrateurs d'écoles ou de divisions. Le nombre suggéré de projets pour les Fêtes locales devrait facilement trouver place dans un auditorium d'école ou une salle communautaire locale.

## Les Fêtes locales doivent se dérouler avant le 15 mars

Le musée local pourrait s'engager en aidant les élèves dans leurs projets de recherche, en préparant leurs projets et en faisant participer le grand public au projet des Fêtes (évaluation des projets, commandites de prix).

## Les Fêtes régionales du patrimoine

On prévoit la présentation de 100 projets du patrimoine à chaque Fête. Les facteurs déterminants dans la sélection des Fêtes régionales sont les suivants :

- écoles participantes dans des régions géographiques précises;
- nombre d'élèves appartenant à des réseaux scolaires différents;
- nombre d'élèves de la campagne;
- nombre d'élèves de la ville;
- distances à parcourir pour assister aux Fêtes régionales.

## Coordination des Fêtes au niveau de la classe/ de l'école/ de la division

Une organisation-cadre appelée la Saskatchewan Youth Heritage Fair Association Inc.(SYHF) a été créée en avril 2000. Le coordonnateur ou coordonnatrice provinciale assurera la liaison entre Historica et le comité provincial. Les communications aux Fêtes régionales du patrimoine se feront par l'entremise du coordonnateur ou de la coordinatrice provinciale. Chaque équipe régionale devra s'organiser pour assurer une coordination et une promotion efficaces des Fêtes locales et des Fêtes régionales. Ses responsabilités comportent, entre autres, l'expédition des documents d'Historica à toutes les écoles qui participent aux fêtes d'école ou de division, l'inscription des élèves aux Fêtes régionales et à la Fête nationale, la coordination et la gestion des personnes-ressources pour les ateliers et les célébrités, ainsi que la publicité et la promotion des événements entourant la Fête à l'échelle provinciale. Les écoles et les collectivités sont, pour leur part, responsables de l'organisation et de la coordination des Fêtes locales, notamment des documents pour la production des projets et du transport aux Fêtes régionales.

## Services des ressources

Le Guide du maître est publié dans les deux langues officielles. Communiquez avec votre coordonnateur ou coordinatrice de la Fête régionale du patrimoine pour obtenir des exemplaires du Guide du maître en français ou en anglais.

Plusieurs organismes culturels provinciaux comme l'Association de généalogie (Genealogy Association), le Centre Diefenbaker, le Parc du patrimoine Wanuskewin, le Musée ukrainien canadien et les Musées du développement de l'Ouest offrent de l'aide aux élèves en ce qui a trait à la recherche de leurs projets.

## Financement

La Saskatchewan Youth Heritage Fair Association Inc. appuiera par une aide financière les fêtes régionales du patrimoine sur la base d'une subvention de contrepartie. Les frais de publicité et les frais de coordination centrale pour assurer un fonctionnement efficace et uniforme des Fêtes sont à la charge des sites régionaux.

## Lignes directrices concernant la participation des élèves

- Encourager les élèves à participer à la Fête. Les encourager à élaborer leur projet. **Établir, pour les projets d'équipe ou de classe, les critères de sélection qui permettront de choisir un élève pour représenter le groupe (si leur projet était choisi pour la Fête nationale).**
- S'assurer que tous les formulaires requis sont retournés avant les dates limites. En raison du grand nombre de demandes reçues, les élèves se trouveront exclus de la Fête régionale, et partant, de toute sélection possible en vue de la Fête nationale, si tous les formulaires ne sont pas retournés dûment signés avant les dates indiquées.
- Demander à des bénévoles d'assurer le covoiturage ou faire le nécessaire pour réserver des autobus le plus tôt possible
- Demander de l'aide financière, si nécessaire, pour aider au partage des frais des Fêtes du Patrimoine pour le montage et le démontage des projets.
- Superviser les élèves sur le site tout le temps durant la durée de la Fête
- S'assurer que les élèves inscrits à la Fête soient présents pour toute la durée de l'événement (exceptions : rendez-vous chez le médecin ou événements familiaux tels que mariages ou funérailles)

## Évaluation

L'évaluation fait partie du processus de sélection des élèves et des projets qui les conduiront à la Fête régionale et à la Fête nationale du patrimoine.

L'évaluation vise à soutenir la croissance et à célébrer les réalisations des élèves qu'ils aillent ou non à la Fête nationale.

## Avis aux parents

Il faut, autant que possible, que tous les projets soient le fruit du travail des élèves; les parents qui font des excès de zèle risquent de nuire à leur enfant lors du processus de sélection. Les juges connaissent bien les aptitudes correspondant aux différents âges des élèves et prendront note des projets qui ont été en grande partie réalisés avec l'aide des parents. Nous encourageons les parents à aller voir le projet de leur enfant à la Fête, mais ils ne doivent pas intervenir dans l'interprétation que l'élève fait de son projet ni de quelque façon que ce soit dans la sélection des projets.

## Jury

Un jury évalue chaque projet en fonction de critères bien définis.

## Processus d'évaluation

Les juges ne représentent pas les professeurs, la commission scolaire ou les administrateurs de l'école. Les parents des enfants qui participent à la Fête ne doivent pas être juges.

L'évaluation comporte deux étapes. Dans un premier temps, on évalue le projet sans la présence de l'élève et, dans un deuxième temps, on convoque l'élève à une interview qui lui donne l'occasion d'exposer son travail et d'approfondir le sujet en présence de juges. Communiquez le contenu de la section *Votre interview avec les juges* aux élèves. Vous les aiderez ainsi à se préparer pour l'interview. Les exercices d'art oratoire prépareront aussi les élèves pour la partie interview de l'évaluation.

La sélection doit s'appuyer sur les résultats de l'évaluation, les recommandations de l'école, les données fournies par l'élève et l'interview de sélection. Toutes les décisions rendues par le jury sont définitives et tous les

participants sont tenus de s'y conformer.

Les projets des Fêtes du Patrimoine se divisent en deux grandes étapes :

- la recherche comme telle qui permet à l'élève de se renseigner sur son sujet et
- le produit élaboré par l'élève pour transmettre les connaissances acquises aux autres.

Pour aider le jury à évaluer les projets, on invite les élèves à soumettre un rapport écrit de leur projet et à fournir des renseignements supplémentaires à l'occasion d'une interview.

### 1. Recherche historique

Quel que soit le médium choisi pour la présentation du matériel, le projet doit s'appuyer sur une recherche historique. L'évaluation de la recherche doit porter sur les points suivants : degré de difficulté, approfondissement du sujet, complexité du projet, profondeur ou minutie de l'analyse.

### 2. Produit

L'évaluation du produit porte sur la qualité de la présentation. On ne privilégie aucun médium. L'élève peut choisir n'importe quel médium pour présenter au jury et au public les connaissances qu'il a acquises. Le jury évalue la qualité de la présentation en tenant compte de ses aspects visuels, de sa dimension, de sa créativité et du travail personnel de ou des élèves.

### 3. Rapport écrit

Le rapport écrit présente le but du projet, justifie le choix du médium, décrit les étapes de la recherche et les résultats de l'étude. Le rapport écrit doit être remis au jury avant la Fête.

### 4. Interview

Durant l'interview, les juges interrogent l'élève et lui fournissent la possibilité d'apporter de nouveaux éléments. L'élève doit se préparer à fournir des renseignements succincts sur la recherche, la méthode, les résultats et les conclusions de son projet, ainsi que sur les sources consultées.

## Prix et reconnaissance

Lors de la cérémonie de clôture de la Fête du patrimoine ou lors d'une autre cérémonie qui lui sera réservée, les élèves peuvent recevoir des mentions honorables et des prix pour la réalisation de projets dans les catégories non exclusives suivantes Premières nations, Créativité, Histoire, Agriculture, Guerre et paix, Architecture.

L'annonce des élèves choisis et de leurs projets pour la Fête nationale sera faite par lettres à leurs écoles respectives dans les trois semaines qui suivront la tenue des Fêtes régionales.

## Votre interview avec les juges

Prière de faire part de ces conseils à vos élèves

- **Soyez à l'aise.** Beaucoup d'élèves ont peur de parler aux juges, mais vous n'avez aucune raison d'avoir peur. Les juges ne sont que des humains, très semblables aux autres adultes que vous connaissez. Votre interview vous fournit simplement l'occasion d'expliquer aux juges ce que vous avez appris en réalisant ce projet du patrimoine.
- **Démontrez de l'intérêt!** Si vous vous intéressez réellement à votre projet, votre recherche ou à ce que vous dites, il y a de fortes chances que les juges soient aussi intéressés.
- **Préparez-vous.** C'est une excellente idée de vous préparer pour votre interview. Demandez à des adultes ou à d'autres élèves de vous poser des questions sur votre projet. Écrivez les questions qu'ils vous posent et préparez-vous à y répondre ainsi qu'à d'autres semblables.
- **Les juges vous poseront généralement des questions auxquelles vous êtes en mesure de répondre, mais s'ils vous posent une question difficile devant laquelle vous restez court, il est préférable d'avouer que vous ne connaissez pas la réponse ou que vous n'en êtes pas sûr plutôt que de vous ingéier à en imaginer une.** Deux questions reviennent souvent dans la bouche des juges : « Si vous pouviez refaire ce projet, quels changements y apporteriez-vous? » et « qu'est-ce que vous feriez, si vous aviez plus de temps à consacrer à ce projet? » Pensez à ces questions avant l'interview.
- **Amusez-vous!** Les interviews se révèlent à la fois intéressantes et amusantes. Vous apprendrez probablement de nouvelles choses en parlant aux juges.